



# Stratégie ministérielle de développement durable de 2020 à 2023

– Janvier 2021



Also available in English under the title: *2020-2023 Departmental Sustainable Development Strategy – January 2021*

Sauf avis contraire, le contenu de ce document peut, sans frais ni autre permission, être reproduit en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit à des fins personnelles ou publiques, mais non à des fins commerciales. La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites, sauf avec la permission écrite de la Commission de la fonction publique du Canada.

Pour plus d'information, communiquez avec :

Commission de la fonction publique du Canada  
22, rue Eddy  
Gatineau (Québec) K1A 0M7

Courriel : [cfp.infocom.psc@cfp-psc.gc.ca](mailto:cfp.infocom.psc@cfp-psc.gc.ca)

Site Web de l'éditeur : <https://www.canada.ca/fr/commission-fonction-publique.html>

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le président de la Commission de la fonction publique du Canada, 2021

No de cat. SC1-16F-PDF (fichier PDF, français)  
ISSN 2818-6427

No de cat. SC1-16E-PDF (fichier PDF, anglais)  
ISSN 2818-6419

<b>Nom du ministère</b>	Commission de la fonction publique du Canada
<b>Date</b>	Janvier 2021
<b>Contexte</b>	<p>Bien que la Commission de la fonction publique ne soit pas assujettie à la <a href="#">Loi fédérale sur le développement durable</a> et ne soit pas tenue d'élaborer une version complète de la stratégie ministérielle de développement durable, la Commission de la fonction publique souscrit aux principes de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) en respectant la <a href="#">Politique d'achats écologiques</a>.</p> <p>La Politique d'achats écologiques appuie les efforts déployés par le gouvernement du Canada pour promouvoir l'intendance environnementale. Conformément aux objectifs de cette politique, la Commission de la fonction publique appuie le développement durable en intégrant les facteurs de rendement environnemental au processus décisionnel en matière d'achats, au moyen des mesures décrites à l'objectif d'écologisation du gouvernement de la SFDD de 2019 à 2022.</p>
<b>Engagements</b>	La Commission de la fonction publique appuie la transition vers une économie à faibles émissions de carbone en tenant compte de considérations environnementales dans ses décisions d'achat. Les mesures ministérielles correspondantes sont indiquées dans le tableau ci-dessous.
<b>Intégration du développement durable</b>	La Commission de la fonction publique continuera de s'assurer que son processus décisionnel tient compte des objectifs et des cibles de la Stratégie fédérale de développement durable au moyen de son processus d'évaluation environnementale stratégique, si applicable. Une évaluation environnementale stratégique relative aux propositions de politiques, de plans et de programmes comprend une analyse des incidences de la



	proposition sur l'environnement, notamment sur les objectifs et les cibles de la SFDD.
--	--

## Objectif de la SFDD : écologisation du gouvernement

Cible de la SFDD	Mesures de contribution de la SFDD	Actions ministérielles correspondantes	Contribution de chaque action ministérielle à l'objectif et à la cible de la SFDD	Points de départ <sup>1</sup> , cibles <sup>2</sup> et indicateurs de rendement pour les actions ministérielles	Lien au répertoire des programmes du Ministère
	Les ministères utiliseront des critères environnementaux pour réduire les répercussions sur l'environnement et garantir une valeur optimale dans les décisions du	1. Regrouper les achats de papier pour imprimante et des fournitures de bureau de base pour l'administration centrale de la CFP, en s'assurant qu'ils contiennent des matières	1. S'assurer que le papier acheté et les fournitures de bureau de base contiennent des matières recyclées et sont certifiés selon une norme environnementale reconnue permettra à la CFP de	1. <b>Indicateur de rendement</b> : Le volume de papier blanc filigrané et de reprographie acheté qui atteint l'objectif cible par rapport au volume total de tout le papier de reprographie acheté centralement au cours de l'année.	Services internes

<sup>1</sup> Les points de départ n'étaient pas inclus dans le tableau 2020-2021 publié de la Stratégie ministérielle de développement durable. Les points de départ ont maintenant été indiqués et ajoutés pour chacun des indicateurs de rendement, si approprié.

<sup>2</sup> Les cibles n'étaient pas incluses dans le tableau 2020-2021 publié de la Stratégie ministérielle de développement durable. Les cibles ont maintenant été indiquées et ajoutées pour chacun des indicateurs de rendement, si approprié.

Cible de la SFDD	Mesures de contribution de la SFDD	Actions ministérielles correspondantes	Contribution de chaque action ministérielle à l'objectif et à la cible de la SFDD	Points de départ <sup>1</sup> , cibles <sup>2</sup> et indicateurs de rendement pour les actions ministérielles	Lien au répertoire des programmes du Ministère
Actions à l'appui de l'objectif d'écologisation du gouvernement et de la <i>Politique d'achats écologiques</i> .	gouvernement en matière d'achats.	recyclées et qu'ils sont certifiés selon une norme environnementale reconnue confirmant l'incidence réduite de leur production sur l'environnement. Cela réduira également la quantité de livraisons et les émissions de gaz à effet de serre.  2. Effectuer un examen des	respecter les objectifs de développement durable <a href="#">no 12 (consommation et production responsables)</a> et <a href="#">no 13 (Action climatique)</a> des Nations Unies.  2. L'examen des fournitures de bureau de base achetées afin de déterminer les articles non essentiels qui n'ont pas obtenu une	Point de départ : Plus de 90 % en 2019-2020  Cible : Au moins 90 % d'ici le 31 mars 2022  2. <b>Indicateur de rendement</b> : Le volume de fournitures de bureau de base achetées qui sont considérées comme ayant obtenu une certification selon une norme environnementale reconnue et qui atteignent l'objectif	



Cible de la SFDD	Mesures de contribution de la SFDD	Actions ministérielles correspondantes	Contribution de chaque action ministérielle à l'objectif et à la cible de la SFDD	Points de départ <sup>1</sup> , cibles <sup>2</sup> et indicateurs de rendement pour les actions ministérielles	Lien au répertoire des programmes du Ministère
		<p>fournitures de bureau de base que la CFP achète normalement pour déterminer les articles non essentiels qui n'ont pas obtenu une homologation selon une norme environnementale reconnue.</p> <p>3. Analyser la consommation moyenne de papier par employé de</p>	<p>certification selon une norme environnementale reconnue permettra à la CFP de respecter l'objectif de développement durable <a href="#">no 12 (consommation et production responsables) des Nations Unies.</a></p> <p>3. L'analyse de la consommation moyenne de papier par employé de la CFP au cours des 3 dernières années</p>	<p>cible par rapport au volume total de toutes les fournitures de bureau de base achetées centralement au cours de l'année.</p> <p>Point de départ : 50 % en 2019-2020</p> <p>Cible : Au moins 50 % d'ici le 31 mars 2022</p> <p><b>2.2 Indicateur de rendement :</b> La détermination des fournitures de bureau de base non essentielles qui n'ont pas obtenu une</p>	



Cible de la SFDD	Mesures de contribution de la SFDD	Actions ministérielles correspondantes	Contribution de chaque action ministérielle à l'objectif et à la cible de la SFDD	Points de départ <sup>1</sup> , cibles <sup>2</sup> et indicateurs de rendement pour les actions ministérielles	Lien au répertoire des programmes du Ministère
		la CFP sur une période de 3 ans.	fournira des données sur ses progrès vers un environnement sans papier <a href="#">no 12 (consommation et production responsables) des Nations Unies.</a>	certification selon une norme environnementale reconnue et que la CFP n'achètera plus.  Cible : sans objet  <b>3. Indicateur de rendement :</b> La baisse d'une année à l'autre de la consommation moyenne de papier par employé.  Point de départ : Consommation moyenne annuelle de 3 500 feuilles par équivalent à temps	



Cible de la SFDD	Mesures de contribution de la SFDD	Actions ministérielles correspondantes	Contribution de chaque action ministérielle à l'objectif et à la cible de la SFDD	Points de départ <sup>1</sup> , cibles <sup>2</sup> et indicateurs de rendement pour les actions ministérielles	Lien au répertoire des programmes du Ministère
				<p>plein* (ETP) en 2019-2020</p> <p>*Basé sur 857 ETP</p> <p>Cible : Une consommation annuelle de moins de 2 500 feuilles de papier par ETP d'ici le 31 mars 2022</p>	
	Le soutien aux achats écologiques sera renforcé, au moyen notamment de directives, d'outils	4. La CFP veillera à ce que les spécialistes de la gestion du matériel et des achats aient la formation et la	4. Motiver les fournisseurs à écologiser leurs biens, leurs services et leur chaîne d'approvisionnement.	4.1 <b>Indicateur de rendement</b> : Le pourcentage de spécialistes désignés en approvisionnement et en gestion du matériel qui ont suivi une	Services internes



Cible de la SFDD	Mesures de contribution de la SFDD	Actions ministérielles correspondantes	Contribution de chaque action ministérielle à l'objectif et à la cible de la SFDD	Points de départ <sup>1</sup> , cibles <sup>2</sup> et indicateurs de rendement pour les actions ministérielles	Lien au répertoire des programmes du Ministère
	et d'une formation à l'intention des employés de la fonction publique.	sensibilisation nécessaires pour appuyer les achats écologiques.		<p>formation sur les achats écologiques à la fin de l'exercice (31 mars).</p> <p>Point de départ : 100 % en 2019-2020</p> <p>Cible : 100 % d'ici le 31 mars 2022</p> <p><b>4.2 Indicateur de rendement :</b> L'utilisation de clauses relatives aux considérations environnementales dans tous les documents contractuels.</p>	



Cible de la SFDD	Mesures de contribution de la SFDD	Actions ministérielles correspondantes	Contribution de chaque action ministérielle à l'objectif et à la cible de la SFDD	Points de départ <sup>1</sup> , cibles <sup>2</sup> et indicateurs de rendement pour les actions ministérielles	Lien au répertoire des programmes du Ministère
				Point de départ : 100 % en 2019-2020  Cible : 100 % d'ici le 31 mars 2022	

